Document generated on 04/28/2024 11:36 a.m.

Cap-aux-Diamants
La revue d'histoire du Québec

La « hure » des Wendats

Francis Back

Number 66, Summer 2001

Montréal : à la découverte de l'Amérique

URI: https://id.erudit.org/iderudit/8308ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)
1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Back, F. (2001). La « hure » des Wendats. *Cap-aux-Diamants*, (66), 55–55.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La «hure» des Wendats

Les Wendats auraient été appelés Hurons du fait que leur coiffure évoquait, aux yeux des Français, la crinière du sanglier. Revisitons les témoignages et le sens ancien du mot «hure», afin de mettre en contexte l'origine de ce surnom.

Ces trois Wendats reprennent des dessins de l'hydrographe Jean-Baptiste-Louis Franquelin qui a résidé en Nouvelle-France, de 1671 à 1692. Ces Hurons coiffés en brosse n'illustrent qu'une des multiples façons de se coiffer, au sein de cette nation. Les descriptions nous apprennent que certains Wendats se rasaient le milieu de crâne ou encore qu'ils portaient les cheveux longs d'un côté et courts de l'autre. Ces coiffures excentriques mériteront aux Wendats le surnom de «Hurons» de la part des Français. (Illustration et copyright : Francis Back).

Une première description

En 1633, le jésuite Paul Le Jeune souhaite décrire de quelle manière la nation huronne ordonne sa chevelure. Il se lamente devant l'ampleur de la tâche. «Je ne saurais dire, avoue Le Jeune, comment cette nation porte les cheveux. Chacun suit sa fantaisie». Manifestement, Le Jeune ne sait comment classifier les différentes coiffures des Wendats selon leur statut social, leurs rites de passage ou encore leur appartenance à un clan. En désespoir de cause, ce missionnaire évoque par quelques exemples la diversité avec laquelle on coupe ou on laisse croître sa chevelure chez les Hurons. Le Jeune relève une des modes masculines qui consiste à conserver au milieu de la tête une bande de cheveux qui «paraît relevée à cause qu'ils se rasent de part et d'autre de cette queue». Cet usage n'est pas spécifique aux Hurons, puisqu'il est partagé par d'autres nations amérindiennes. Se raser de chaque côté de la tête a pour but d'éviter que des cheveux s'entremêlent à la corde tendue d'un arc ou d'empêcher de donner prise à l'adversaire lors d'un combat en corps à corps. Il s'agit donc d'un type de coiffure spécifique à un chasseur ou à un guerrier.

Le sanglier entre en scène

En 1639, le père Jérôme Lalemant revient sur le sujet de la chevelure des Hurons. Comme Le Jeune, il constate une apparente anarchie qui résulte de son manque de connaissances. Lalemant signale que certains hommes portent au milieu de la tête une «raie de cheveux large d'un ou deux doigts puis de part et d'autre autant de rasé». Selon ce missionnaire jésuite, lors des premiers contacts, entre Européens et Amérindiens, un Français voyant «cette façon de cheveux lui semblant des hures, cela le porta à appeler ces barbares Hurons et c'est le nom qui leur est depuis demeuré». En 1680, le frère Hennepin résume grossièrement l'origine du mot «Huron». Selon Hennepin, les Hurons sont «ainsi appelés parce qu'ils brûlent leurs cheveux et qu'ils n'en laissent que quelques-uns sur la tête en forme de hure de sanglier». Or, le sens ancien du mot «hure» et la diversité des coiffures au sein de la nation wendat nous invite à une interprétation plus nuancée que celle proposée par Hennepin.

Histoire de mots

Au Moyen-Âge, la «hure» désigne autant la tête d'une bête sauvage que la coiffure ébouriffée d'un homme. Le mot «huron» est attesté dès 1360 dans le sens de quelqu'un «qui a la tête hérissée». Le dictionnaire de Nicot, qui date de 1606, définit la hure comme un terme de chasse qui désignait la tête d'un sanglier, d'un ours, d'un loup et d'«autres bêtes mordantes». Il est précisé qu'«on dit aussi la hure d'un homme quand il porte ses cheveux mal peignés et hérissonnés comme un sanglier». Le mot «hure» semble même avoir été utilisé entre bourgeois puisque le dictionnaire de Richelet, de 1681, contient cet exemple révélateur : «Il poudre quelquefois sa hure»!

Les coiffures étranges et variées des Wendats invitaient les Français à les qualifier de «Hurons», mais ceci dans un sens qui dépassait largement une référence exclusive au monde animal pour englober celui de personnes ayant des cheveux hirsutes. De plus, la coiffure en brosse que portaient certains Hurons, n'était pas exclusive aux Wendats et elle ne peut résumer la diversité avec laquelle les hommes de cette nation accommodaient leur chevelure. ♦

Francis Back
duba@aei.ca